

Comme le sait l'honorable député, il y a plusieurs facteurs à considérer avant de prendre une décision finale, comme la disponibilité de l'espace aérien, la topographie, les moyens de transport, la météorologie, le bruit pouvant affecter les centres urbains. Au nombre de ces facteurs, évidemment, se trouve celui du développement économique régional,

qui est certainement important et qui doit, lui aussi, entrer en ligne de compte.

• (10.10 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: La motion d'ajournement est maintenant censée avoir été adoptée. En conséquence, la séance est levée jusqu'à demain à deux heures.

La motion est adoptée et la séance est levée à 10h. 12